

Rapport d'activités

2014



Version française de l'ensemble des activités de la Ligue Braille.

Ce rapport est également disponible en néerlandais et sur notre site : www.braille.be, ainsi que sur demande en versions audio et braille.

57, Rue d'Angleterre, 1060 Bruxelles

T +32(0)2 533 32 11 – F +32(0)2 537 64 26

info@braille.be – www.braille.be

IBAN : BE11 0000 0000 4848 – BIC : BPOTBEB1

TABLE DES MATIÈRES.

1. PRÉAMBULE.....	3
2. LES PERSONNES AIDÉES EN 2014.....	4
2.1. Un autre regard sur le quotidien.....	4
2.2. Un autre regard sur les études et le travail.....	7
2.3. Un autre regard sur les loisirs.....	10
3. SENSIBILISATION ET REPRÉSENTATION.....	13
3.1. Information et sensibilisation.....	13
3.2. Représentation et interpellations.....	14
4. ILS AIDENT LA LIGUE BRAILLE.....	17
4.1. Les volontaires.....	17
4.2. Les donateurs et testateurs.....	17
4.3. Les pouvoirs subsidants.....	18
4.4. Les personnes et entreprises clientes.....	18
5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	19
6. QUELQUES CHIFFRES.....	20
ANNEXES.....	21

L'approche de la Ligue Braille repose sur la volonté d'accompagner et de soutenir la personne handicapée visuelle afin qu'elle puisse acquérir ou maintenir une autonomie optimale lui permettant de faire ses propres choix. Cette approche s'inscrit dans les fondements de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

La Ligue Braille est une association neutre, attachée aux valeurs démocratiques. Elle est au service de toutes les personnes aveugles et malvoyantes. Active dans toutes les régions de Belgique, la Ligue Braille propose des services gratuits couvrant l'ensemble des aspects et étapes de l'existence : aide sociale, accompagnement et apprentissage des techniques qui mènent à l'autonomie, formation et insertion professionnelles, activités culturelles et de loisirs, etc.

[Photo de couverture : Stage d'autonomie à la mer]

1. PRÉAMBULE.

La tendance observée ces dernières années se confirme : le nombre de personnes déficientes visuelles qui font appel à la Ligue Braille continue d'augmenter. Il n'en a pas été autrement en 2014. Nous avons accueilli pas moins de 993 nouveaux membres ! Nos bénévoles et collaborateurs ont tout mis en œuvre pour leur fournir un service adapté. Par ailleurs, pour continuer à répondre à l'importante demande, la Ligue Braille a décidé de renforcer ses services.

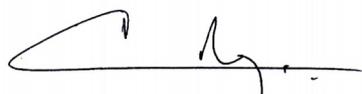
En 2013, les technologies ont été le fil conducteur des activités de la Ligue Braille. Nous avons continué sur cette voie en 2014 : la Bibliothèque en ligne a été officiellement lancée. Des séances de formation ont été organisées sur les outils de lecture tels que les liseuses, les smartphones, les tablettes et les lecteurs Daisy. Lors du BrailleTech, nos ateliers de découverte des tablettes ont connu un grand succès. En outre, les membres ont pu suivre des formations sur l'utilisation d'Internet et les possibilités offertes par la Bibliothèque en ligne.

Pour la Ligue Braille, l'année 2014 a également été placée sous le signe d'un autre thème d'actualité : l'emploi. Les personnes aveugles et malvoyantes, comme tout un chacun, ont le droit de travailler, et, pour bon nombre d'emplois, en ont les mêmes capacités. Ce message, nous l'avons transmis, en septembre, lors de notre campagne annuelle. Nous avons sensibilisé les personnes handicapées visuelles, le grand public, les employeurs et le monde politique. Du côté néerlandophone, l'organisation et la mission de nos services pour l'emploi ont changé : depuis juillet 2014, l'ancien GA (Gespecialiseerde arbeidsonderzoekdienst) est devenu l'Expertisecentrum Visus & Werk et travaille de concert avec le GOB (Gespecialiseerde opleidings-, begeleidings- en bemiddelingsdienst).

Pour défendre les droits des personnes aveugles et malvoyantes, la Ligue Braille est impliquée dans de nombreux projets, groupes de réflexion et conseils consultatifs, notamment pour la mise en œuvre de la convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, l'aide aux plus de 65 ans et la création d'un conseil consultatif en Flandre. Pour les élections de mai 2014, nous avons rédigé un mémorandum. Enfin, nous avons aussi été actifs à l'échelon européen en tant qu'unique représentant belge auprès de l'EBU (European Blind Union).

Dans le domaine ophtalmologique, la Fondation pour les aveugles a soutenu le travail de sept jeunes chercheurs. Grâce au prix qui leur a été octroyé, ils pourront poursuivre leurs recherches visant à mieux connaître les maladies visuelles et à en améliorer les traitements.

Si la Ligue Braille a pu accomplir tout cela en 2014, c'est grâce aux efforts d'une équipe motivée de collaborateurs et de bénévoles, au soutien de nombreux donateurs et de sponsors ainsi qu'aux subventions des pouvoirs publics. Merci à tous ceux qui aident l'association à réaliser ces projets au profit des milliers de personnes handicapées de la vue en Belgique !



Michel MAGIS
Directeur



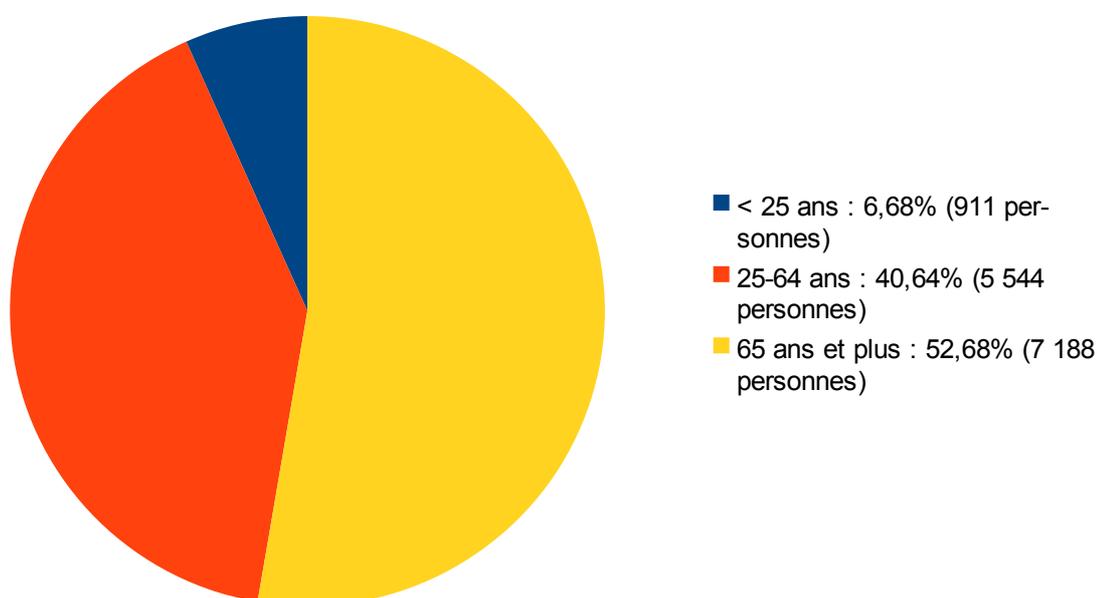
Michel BERLO
Président

2. LES PERSONNES AIDÉES EN 2014.

En 2014, 13 643 personnes déficientes visuelles ont bénéficié d'une aide de la Ligue Braille afin de pouvoir développer ou conserver leur autonomie. Dans ce cadre, elles ont reçu gratuitement l'aide des assistants sociaux, ergothérapeutes, formateurs, bibliothécaires, etc.

Tous ces services ne pourraient être offerts sans le précieux soutien des 115 membres du personnel, des 428 volontaires ainsi que des nombreuses personnes qui aident financièrement la Ligue Braille.

Répartition des personnes aidées en 2014 par catégorie d'âge.



Plus de la moitié de nos bénéficiaires (7 188 personnes) ont plus de 65 ans et, parmi eux, 4 505 personnes ont plus de 80 ans. Ces chiffres sont la conséquence d'un allongement de l'espérance de vie qui entraîne un nombre croissant de pathologies liées au grand âge, dont la perte de la vision.

De quels services les personnes handicapées visuelles disposent-elles ? Comment le grand public est-il informé et sensibilisé ? D'où provient le financement de nos services offerts gratuitement ? Ces facettes sont détaillées dans les pages suivantes.

2.1. Un autre regard sur le quotidien.

Devenir aveugle ou gravement malvoyant bouleverse le quotidien : la personne perd ses repères, rencontre des difficultés pour s'habiller, cuisiner, se déplacer, etc. La Ligue Braille aide gratuitement les personnes déficientes visuelles à (re)conquérir leur autonomie et à s'intégrer au mieux dans la société.



Les professionnels du Service d'accompagnement apprennent notamment aux bénéficiaires à se déplacer avec une canne blanche.

Dans un premier temps, nos assistants sociaux fournissent à la personne l'aide et les conseils nécessaires. Ils dressent avec la personne déficiente visuelle un bilan de sa situation et l'orientent vers d'autres services internes voire externes à la Ligue Braille en fonction des besoins. Nous évaluons avec elle la possibilité d'obtenir une aide des instances régionales, communautaires et fédérales. Nous l'informons des avantages sociaux et fiscaux auxquels elle peut prétendre. Nous l'aidons enfin à accomplir les démarches nécessaires auprès du fonds régional d'aide aux personnes handicapées.

Les personnes handicapées visuelles s'interrogent souvent sur leur situation de vie, leur avenir, leur participation à la vie sociale, leurs possibilités professionnelles, l'octroi d'aide des pouvoirs publics. Elles trouvent une réponse à ces questions auprès d'une équipe pluridisciplinaire. Enfants, adolescents et adultes bénéficient d'un examen d'orientation (anamnèse sociale, examen psychomoteur, examen des capacités cognitives, etc.). Cela se révèle entre autres nécessaire pour définir leur projet de vie et optimiser leur intégration sociale, scolaire et

professionnelle. C'est en concertation avec la personne que des solutions sont recherchées.

S'habiller, cuisiner, s'occuper de son bébé, apprendre le braille, savoir se déplacer avec une canne blanche et/ou un chien-guide, utiliser des aides techniques, suivre des cours d'informatique sont autant d'apprentissages dont bénéficient gratuitement les personnes gravement malvoyantes ou aveugles auprès de nos spécialistes en accompagnement.

Outre les services fournis aux personnes aveugles et malvoyantes, nous organisons des séances de sensibilisation au handicap visuel à destination des proches des personnes déficientes visuelles ainsi que des professionnels amenés à être en contact avec elles. Cette année, nous avons ainsi sensibilisé 574 personnes. La Ligue Braille a également collaboré avec l'hôpital Erasme : nous avons offert aux assistants candidats spécialistes en ophtalmologie un stage leur permettant de mieux comprendre le quotidien des personnes déficientes visuelles. Ces futurs ophtalmologues ont ainsi découvert les différents services de la Ligue Braille et les aides destinées aux personnes déficientes visuelles.



De nombreuses montres tactiles et sonores sont en vente au BrailleShop.

Dans la vie quotidienne, certains outils sont indispensables aux personnes aveugles et malvoyantes pour rester autonomes. Un agenda en grands caractères, un tensiomètre parlant, une canne blanche, un lecteur Daisy ou un téléphone à grandes touches sont des exemples parmi d'autres. Dans le magasin de la Ligue Braille, le BrailleShop, les personnes aveugles et malvoyantes trouvent une sélection de plus de 500 articles utiles leur facilitant la vie. Les articles mis en vente sont testés préalablement.

À la Ligue Braille, nous informons également les personnes déficientes visuelles des adaptations possibles permettant d'accroître leur autonomie dans leur vie privée, scolaire ou professionnelle. Nous les conseillons dans le choix de ces adaptations compte tenu de leur déficience visuelle, leur vision fonctionnelle, leurs besoins visuels, leurs activités, etc. Le matériel adapté peut être conseillé et testé sur rendez-vous dans notre salle de démonstration (logiciels, barrettes braille, vidéo-loupes). Ces équipements peuvent ensuite être acquis auprès des fournisseurs de matériel adapté. Enfin, nous aidons les personnes dans les démarches visant à obtenir – lorsque c'est possible – une intervention financière de la part des pouvoirs publics.



Au BrailleTech, tous les visiteurs reçoivent des informations personnalisées sur les outils adaptés à leurs besoins et à leur handicap visuel.

Du 16 au 18 octobre 2014, se tenait le BrailleTech au siège social de la Ligue Braille. Ce salon annuel regroupe tous les fournisseurs belges de matériel adapté. Il fournit aux personnes malvoyantes et aveugles un tour d'horizon complet de toutes les aides techniques disponibles. Elles peuvent ainsi les comparer, les tester et bénéficier de l'avis objectif et professionnel de nos collaborateurs. Ces outils évoluent et, chaque année, les nouveautés sont encore plus nombreuses. Lors de l'édition 2014, les visiteurs ont pu découvrir différents smartphones et applications. Ils ont également eu l'occasion de tester les derniers modèles de vidéo-loupes, de GPS

ou encore de barrettes braille. Les personnes déficientes visuelles ont pu prendre part à des ateliers : découverte des tablettes et des smartphones, démonstration du matériel de cuisine, présentation des livres au format DAISY, etc. Un workshop était aussi organisé pour les ophtalmologues : « Autonomie et bien-être de la personne déficiente visuelle : comment pouvons-nous tous y contribuer ? »

Quelques chiffres :

En 2014, 993 personnes ont fait appel pour la première fois à nos services.

3 812 entretiens individuels, 52 677 contacts téléphoniques et par courrier ont été réalisés par les assistants sociaux.

840 personnes ont bénéficié d'une aide en accompagnement.

Au Centre HORUS, 100 personnes déficientes visuelles ont suivi une revalidation.

1 627 personnes ont visité le BrailleTech.

Au BrailleShop, 187 lecteurs Daisy ont été acquis, souvent avec l'aide du Fonds Daisy (voir Fonds dédiés p. 24).

HORUS :

Afin d'améliorer son développement moteur, cognitif, social, affectif, fonctionnel, une rééducation de la personne déficiente visuelle est parfois nécessaire. Quelles que soient l'origine et la nature des complications liées au handicap visuel, l'objectif de prise en charge du Centre HORUS est de permettre à la personne de recouvrer la plus grande autonomie possible. La personne handicapée visuelle peut compter, au Centre HORUS, sur une équipe pluridisciplinaire : des ophtalmologues revalidateurs, des orthoptistes, des thérapeutes en matière de mobilité et de vie journalière, un psychologue, une psychomotricienne, des assistants sociaux. Né de la collaboration entre le Centre Hospitalier Universitaire Brugmann, l'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola et la Ligue Braille, HORUS est le seul centre bruxellois de rééducation fonctionnelle agréé par l'INAMI pour la cécité et la malvoyance. En 2014, le CHU Brugmann a décidé de développer le centre Horus en augmentant son personnel et le nombre de locaux adaptés.

2.2. Un autre regard sur les études et le travail.



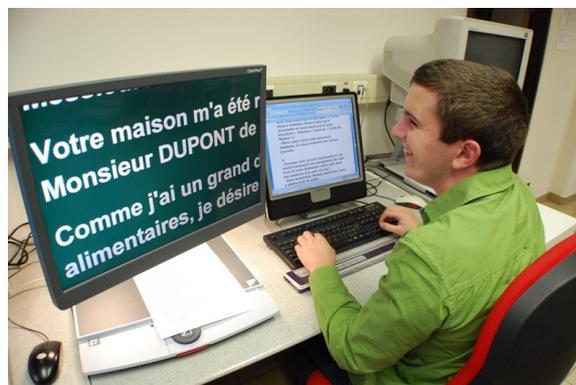
Avec un poste de travail adapté, les personnes aveugles et malvoyantes peuvent travailler comme tout le monde.

Les personnes confrontées à un handicap visuel se posent beaucoup de questions à propos de leur avenir, des possibilités de formation ou de carrière professionnelle. La Ligue Braille les aide à trouver des réponses. Des tests cognitifs, des techniques de sélection spécifiques et un entretien destiné à déceler leur motivation et leurs aspirations personnelles permettent aux personnes aveugles et malvoyantes de découvrir les possibilités qui s'offrent à elles. Avec l'aide et l'enthousiasme de l'équipe expérimentée de la Ligue Braille, ces personnes peuvent ainsi définir leurs perspectives d'avenir.

Entreprendre et poursuivre des études implique des efforts importants pour les étudiants aveugles et malvoyants et nécessite du matériel parfois coûteux. C'est pourquoi la Ligue Braille

estime essentiel de les encourager aussi financièrement. L'école et les études sont une étape essentielle dans la construction de leur avenir et une scolarité réussie peut favoriser leur intégration sociale et leur épanouissement personnel. Grâce à l'appui de généreux donateurs, du Fonds Ouvry (p. 24) et de la Loterie Nationale, 149 élèves et étudiants ayant une déficience visuelle ont obtenu de la Ligue Braille une bourse d'études pour l'année académique 2013-2014.

Beaucoup d'élèves ayant un handicap visuel, et qui n'ont pas opté pour l'enseignement spécialisé, suivent aujourd'hui des cours dans



Les chercheurs d'emploi aveugles et malvoyants peuvent suivre des formations adaptées à la Ligue Braille.

l'enseignement ordinaire. Avec le soutien et l'encadrement adapté, ils peuvent évoluer de la même manière que leurs camarades de classe. Les accompagnateurs de la Ligue Braille les aident à repérer les locaux, à choisir une place adéquate dans la classe (proche du tableau en cas de malvoyance par exemple) et à utiliser toutes les ressources disponibles de manière efficace : dans certains cas, les accompagnateurs interviennent dans la classe. Les enseignants et les élèves peuvent recevoir des conseils sur la manière de se comporter avec un camarade ayant une déficience visuelle. Dans ce contexte, des sessions de sensibilisation sont organisées. Ces sessions sont très utiles pour comprendre l'environnement d'un élève aveugle ou malvoyant et pour se mettre dans sa situation. Les élèves déficients visuels peuvent ainsi suivre leur scolarité dans l'enseignement ordinaire dans des conditions optimales.



Nos jobcoaches aident les personnes déficientes visuelles à trouver un emploi et à adapter leur poste de travail.

Les personnes aveugles et malvoyantes qui souhaitent suivre des études supérieures ou une formation professionnelle, faire un stage ou exercer une profession, ont besoin de matériel adapté. Après un examen de la situation, le poste de travail peut être aménagé de manière adéquate (logiciel d'agrandissement, vidéo-loupe, synthèse vocale, barrette braille, preneur de notes, etc.). Les étudiants qui le souhaitent peuvent aussi faire appel à un encadrement pédagogique et à l'aide d'un accompagnateur. Enfin, grâce au Service de transcription, les syllabi et autres documents peuvent être transcrits en braille, en grands caractères, en version audio ou numérique.

En 2014, la Ligue Braille a organisé des sessions d'information dans trois écoles spécialisées. L'association s'est rendue à l'Institut royal pour personnes handicapées de l'ouïe et de la vue (IRHOV) à Liège, l'Institut provincial d'enseignement spécialisé à Mons et au Koninklijk Instituut Woluwe à Woluwe-Saint-Lambert pour rencontrer les élèves de 5^e et 6^e secondaires afin de leur présenter les différents services de la Ligue Braille qui pourront les soutenir dans leurs études, leur recherche d'emploi et leur vie quotidienne.

À la Ligue Braille, les personnes aveugles et malvoyantes trouvent l'information dont elles ont besoin pour pouvoir se lancer sur le marché du travail. En même temps, elles peuvent suivre une formation professionnelle adaptée à leur handicap : cours de braille, de français, de néerlandais, d'anglais, de bureautique, techniques d'accueil et de communication, législation sociale, techniques d'entretien, etc. Une attention particulière est accordée aux besoins spécifiques de chacun, à la connaissance et à l'utilisation des aides techniques, au lancement sur le marché du travail, à la formation continue, aux stages et aux formations en entreprises.



Durant la campagne 2014, nous avons organisé une journée d'information pour les chercheurs d'emploi aveugles et malvoyants.

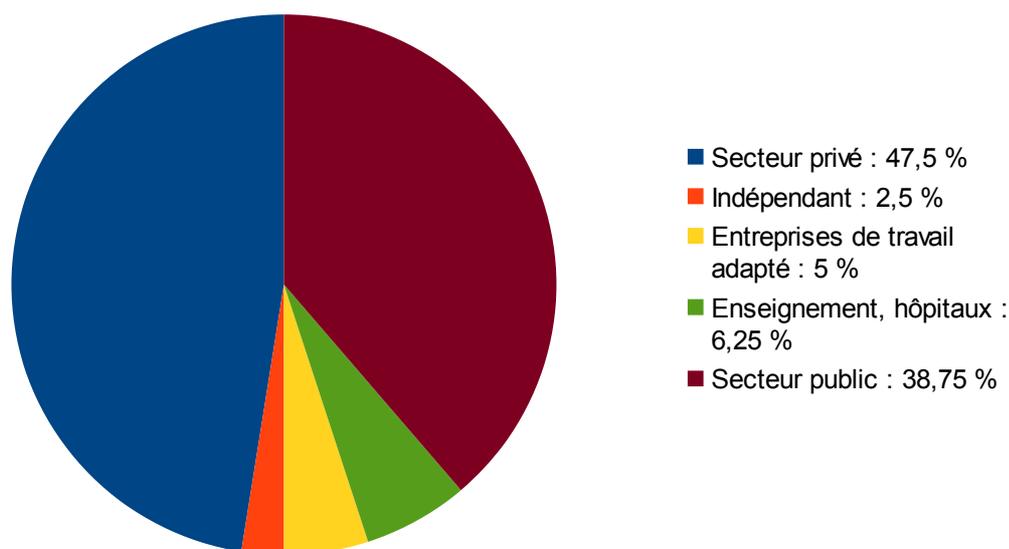
Les jobcoaches aident les personnes déficientes visuelles à se (ré)insérer professionnellement ou à conserver leur emploi. Ils les accompagnent également dans la préparation aux entretiens d'embauche. Ils peuvent aussi adapter le poste de travail et le matériel en fonction de l'emploi exercé. En 2014, le nombre de sollicitations des

jobcoaches a augmenté. Cette hausse serait due à deux facteurs. Premièrement, des mesures ont été prises par le gouvernement en lien avec l'activation des chercheurs d'emploi. Et deuxièmement, les Services d'insertion professionnelle de la Ligue Braille ont travaillé, cette année, avec le Service communication pour élaborer une campagne nationale sur le thème de l'emploi des personnes aveugles et malvoyantes (pour plus d'informations à propos de la « Semaine de la Ligue Braille 2014 », rendez-vous en page 14). À cette occasion, une journée d'information a été spécialement organisée pour les chercheurs d'emploi déficients visuels, le 30 septembre, au siège social de la Ligue Braille à Bruxelles. Plus de 190 visiteurs handicapés visuels y ont reçu des conseils pour leur recherche d'emploi.

Cette campagne a également permis de mettre l'accent sur certains changements opérés du côté des services néerlandophones liés à l'emploi. Depuis le 1^{er} juillet 2014, l'ancien GA de la Ligue Braille est reconnu par le VDAB (Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding) comme Centre d'expertise (Expertisecentrum Visus & Werk) travaillant avec le GOB. C'est donc non seulement le début d'une nouvelle reconnaissance mais également d'une nouvelle mission : l'Expertisecentrum Visus & Werk concentre en un seul lieu toute l'expertise liée à l'emploi (et à son maintien) et partage également cette expertise avec le GTB Vlaanderen (Gespecialiseerde trajectbegeleiding en -bepaling van personen met een arbeidshandicap), le VDAB et d'autres partenaires.

En plus d'informer les chercheurs d'emploi, nos Services d'insertion professionnelle ont aussi des contacts avec les employeurs. Ceux-ci sont informés sur les compétences professionnelles des personnes handicapées, les adaptations techniques, les interventions de l'État dans les coûts salariaux, etc. Ils bénéficient aussi d'une aide administrative. Des séances de sensibilisation peuvent être organisées pour les collègues de la personne déficiente visuelle afin qu'ils comprennent mieux ce que signifie vivre et travailler avec une déficience visuelle.

Dans quel secteur les personnes déficientes visuelles ont-elles trouvé un emploi en 2014 ?



Quelques chiffres :

119 élèves et étudiants ont bénéficié d'un suivi dans leur scolarité.

290 personnes ont été suivies par la Ligue Braille dans leur projet d'emploi ou de maintien à l'emploi.

64 personnes ont débuté une formation professionnelle.

71,43 % ont terminé avec succès un processus d'intégration professionnelle.

149 bourses d'études ont été octroyées par la Ligue Braille.

Le Service de transcription a produit 2 011 feuilles en braille et 755 en grands caractères pour retranscrire des ouvrages d'élèves et d'étudiants déficients visuels.

2.3. Un autre regard sur les loisirs.



Dans les Clubs Braille, on bricole et on cuisine à volonté.

Assister à un concert, participer à des activités ludiques et créatives ou visiter un musée ne sont que quelques exemples d'activités qui permettent aux personnes aveugles et malvoyantes de ne pas rester isolées. Les réunions des Clubs Braille, les excursions et les animations culturelles améliorent la confiance en soi et ouvrent une fenêtre sur le monde. Les personnes déficientes visuelles sont stimulées par le fait de donner libre cours à leur imagination et leurs talents, et ce, dans une atmosphère qui favorise les contacts sociaux et l'échange d'expériences.

En 2014, 468 activités culturelles et de loisirs ont été organisées. Parmi celles-ci figurent, par exemple, une visite de la fabrique de biscuits Jules Destrooper, un workshop sur « La force tranquille du thé », une excursion à Planckendael, un concert de harpe, une visite de l'atelier de parfumerie Delforge à Namur, une après-midi de danse du ventre, la découverte de l'Inde au travers de conférences, une visite de l'abbaye d'Orval, une excursion au musée Magritte, une visite guidée de l'exposition « Titanic », une représentation musicale « The Sound of Music » et même un plongeon dans une des plus profondes piscines du monde : Nemo 33 ! De plus, nos bénéficiaires ont également dépassé les frontières en se rendant en Baie de Somme et au marché de Noël d'Aix-la-Chapelle.



En 2014, 12 jeunes déficients visuels ont fait un grand plongeon à Nemo 33 !

Plusieurs activités ont été spécifiquement prévues pour les enfants déficients visuels. Lors du BrailleDay, le 24 mars, nous avons invité 98 enfants francophones et néerlandophones à Planckendael. Une visite guidée adaptée a emmené les enfants dans de chouettes endroits du parc animalier. Ils ont pu toucher un vrai crâne de lion et un serpent apprivoisé. Dans l'après-midi, sous la direction d'un guide, les enfants ont pris

connaissance de divers matériaux liés aux animaux de Planckendael. Tous sont rentrés le sourire aux lèvres à la maison, avec, en guise de souvenirs, quelques beaux cadeaux.

Du 1 au 4 juillet, 16 enfants aveugles et malvoyants et leurs accompagnateurs ont séjourné à Ostende. Durant ce stage d'autonomie, les enfants ont appris de manière ludique à accroître leur indépendance, ce qui est très important pour leur intégration dans la société. Faire son lit, s'habiller, beurrer une tartine... ils savent maintenant le faire seuls !

Cette année encore, la Ligue Braille a organisé, à Bruxelles, des stages de vacances adaptés durant les congés d'été et d'automne. Au programme : bricolage, cuisine, découvertes sensorielles et une visite au musée des sciences naturelles !



Durant le BrailleDay à Planckendael, les enfants ont pu caresser des animaux.

Outre ces animations, les personnes aveugles et malvoyantes peuvent encore élargir leurs possibilités de loisirs de différentes façons. À la Ludothèque de la Ligue Braille, les jeunes et moins jeunes déficients visuels peuvent trouver des jeux adaptés en grands caractères, en braille ou munis de marquages spécifiques. Jouer est indispensable à chacun et favorise l'intégration. Grâce au jeu, les personnes aveugles et malvoyantes peuvent améliorer leur habileté, leur stratégie et leur vocabulaire, mais également entretenir des contacts sociaux. En 2014, la Ludothèque a mis 13 nouveaux jeux adaptés à disposition. Le 30 novembre, le service a tenu un stand lors de l'événement « Jeu t'aime » à Bruxelles.



Nos bénévoles enregistrent des livres audio au Studio.

Les enfants comme les adultes handicapés visuels peuvent emprunter gratuitement dans notre Bibliothèque des livres en braille, en grands caractères, audio ou tactiles. De plus, la Bibliothèque produit deux revues audio : « Des idées et des livres » pour les adultes et « Tapage » pour les enfants. Concernant ce dernier, le numéro 55 a été conçu en collaboration avec des élèves de 4^e secondaire de l'Athénée de Jette. Durant le projet, les élèves ont pu enregistrer leur propre travail dans notre Studio et visiter le Musée Braille et la Bibliothèque. Cette année, la Bibliothèque a reçu une

reconnaissance spéciale de la part de la Fédération Wallonie-Bruxelles. À cette occasion, la Bibliothèque a entamé des travaux afin d'aménager un Espace Public Numérique accessible aux personnes aveugles et malvoyantes. Pour le prêt des ouvrages néerlandophones, nous travaillons en étroite collaboration avec la Luisterpuntbibliotheek. Et dans notre Centre de documentation, tant les personnes voyantes qu'aveugles ou malvoyantes peuvent trouver des informations en lien avec la vision et le handicap visuel.

Depuis 2014, la Bibliothèque est en ligne. Grâce à cette plate-forme, les personnes aveugles et malvoyantes peuvent consulter l'ensemble du catalogue. Livres audio, en braille, en grands caractères ou tactiles, nos membres les retrouvent tous et peuvent les commander. La fonction de recherche facilite le choix et la sélection des livres : elle permet d'obtenir un aperçu de tous les livres disponibles d'un auteur, de sélectionner les ouvrages selon différents thèmes, ou de les subdiviser en catégories. En outre, les membres de la Bibliothèque peuvent télécharger tous les livres audio – et il y en a plus de

12 000 ! – via un code personnel que chacun d'entre eux a reçu. Pour qu'un maximum de personnes puissent entrer dans l'univers du livre audio et des nouvelles technologies, tous les membres peuvent suivre des sessions d'information adaptées. Ces séances permettent d'apprendre à utiliser un lecteur Daisy, de découvrir les tablettes et les différentes sortes de liseuses et de faire ses premiers pas avec Internet et la Bibliothèque en ligne de la Ligue Braille.



Nos membres peuvent suivre des sessions d'information sur les nouvelles technologies rendant la lecture accessible.

Pour faire mieux connaître ses services auprès du grand public, la Bibliothèque participe depuis plusieurs années à la Foire du livre à Bruxelles. L'édition 2014, du 19 au 24 février, fut l'occasion de présenter la mise en ligne de son catalogue.

Sur le stand, les visiteurs étaient également invités à lire leur coup de cœur littéraire dans une cabine d'enregistrement. Cette animation leur permettait de découvrir la production d'un livre audio et de créer, ensemble, une compilation mise à disposition des membres de la Bibliothèque de la Ligue Braille.

Le Service de transcription aide chaque année de nombreuses personnes déficientes visuelles en transcrivant des ouvrages en format audio, braille ou grands caractères.

Enfin, en 2014, le Service loisirs a commémoré la Première Guerre mondiale via quelques activités adaptées, parmi celles-ci un documentaire audio riche en chansons, poésies, témoignages, ambiance, bruits et émotions !

Quelques chiffres :

Activités socioculturelles : 4 800 participations durant les 468 activités socioculturelles organisées.

Ludothèque : 350 jeux adaptés disponibles.

Centre de documentation : 7 238 documents abordant les thèmes liés à la vision sont disponibles.

Bibliothèque :

4 995 livres en braille, 3 934 livres en grands caractères, 12 736 livres audio.

32 798 livres ont été prêtés en 2014.

Pour la Bibliothèque, le Service de transcription a produit 60 livres en braille (soit 293 volumes), 23 livres en grands caractères et 375 livres audio aux normes DAISY.

Découverte des nouvelles technologies de lecture : 58 formations pour 169 participants.

3. SENSIBILISATION ET REPRÉSENTATION.

3.1. Information et sensibilisation.



La Ligue Braille était présente à Ophtalmologica Belgica, un congrès pour les ophtalmologues à Bruxelles.

Pour informer ses bénéficiaires aveugles et malvoyants ainsi que ses donateurs et sympathisants, la Ligue Braille diffuse *La Canne Blanche*, sa revue trimestrielle. Celle-ci apporte une information complète sur l'actualité sociale et législative relative au handicap, sur les aides existantes, sur les initiatives et activités de notre association, etc.

Par ailleurs, Internet et les réseaux sociaux sont désormais omniprésents dans la vie de tout un chacun, y compris d'un nombre croissant de personnes aveugles et malvoyantes. C'est pourquoi la Ligue Braille alimente très régulièrement son site web d'informations d'actualité et d'annonces d'activités.

Comme le démontrent les statistiques de fréquentations du site web, les visiteurs y sont de plus en plus nombreux et y trouvent aisément l'information qu'ils recherchent. Ceci confirme la pertinence des choix de structure et d'outils de navigation adaptés aux personnes aveugles ou malvoyantes qui ont été effectués lors de la reconstruction récente du site web.

La page Facebook de la Ligue Braille diffuse elle aussi des informations chaque semaine. Et en 2014, la Ligue Braille a étendu sa présence sur les réseaux sociaux par une activité complémentaire sur Twitter et LinkedIn. Les activités de la Ligue Braille sont ainsi suivies par 2 214 personnes.

Toujours concernant Internet, une newsletter de la Ligue Braille est envoyée tous les mois aux personnes qui s'y abonnent via le site web. Une autre newsletter mensuelle est envoyée aux lecteurs aveugles et malvoyants de la Bibliothèque.

Outre l'information qu'elle diffuse, la Ligue Braille estime important de sensibiliser le public au handicap visuel. Elle organise pour cela des visites guidées du siège de l'association et du Musée Braille qui sont proposées aux écoles, aux associations et à d'autres groupes de personnes intéressées. En 2014, 1 890 visiteurs y ont pris part. Ces visites permettent au public de mieux comprendre le monde du handicap visuel et de découvrir la grande diversité des services offerts par notre association.



627 personnes ont couru les 20 km de Bruxelles au profit de la Ligue Braille.

Pour aller à la rencontre de la population et promouvoir ses services, la Ligue Braille a participé à de nombreux événements, foires et salons partout en Belgique. À Bruxelles, par exemple : *Foire du livre, 20 km de Bruxelles, Zenith, etc.* En Wallonie : *Soins & Santé*

à Namur, *Talentum* à Liège, *Sortilèges* à Ath, *Foire de Libramont*, etc. En Flandre : *Hobby Creatief* à Courtrai, *10 Miles* à Anvers, *Expo 60+* à Malines, *Actief 50* à Genk, etc.



L'affiche de la « Semaine de la Ligue Braille » 2014 a été placée dans les stations de métro de Bruxelles et envoyée aux communes, aux notaires, aux ophtalmologues, etc.

En 2014, la « Semaine de la Ligue Braille », grande campagne organisée chaque année par notre association, a porté sur l'insertion professionnelle des personnes déficientes visuelles, avec pour message : « Il ne faut pas toujours de bons yeux pour faire du bon travail ». Pour l'occasion, un spot TV a été diffusé sur la RTBF (La Une et La Deux) et sur la VRT (Eén et Canvas), de grandes affiches ont été placées dans les métros de Bruxelles, une brochure d'information a été largement distribuée et un mini-site a été conçu. La Ligue Braille est allée à la rencontre des employeurs et des chercheurs d'emploi déficients visuels. Le salon *Talentum* à Liège et une soirée organisée en collaboration avec le VOKA à Anvers, ont

permis de sensibiliser de nombreux employeurs. Quant aux personnes aveugles et malvoyantes à la recherche d'un emploi, elles ont été plus de 190 à s'inscrire à la matinée d'information organisée spécialement pour elles afin d'obtenir des informations et conseils pour s'insérer sur le marché de l'emploi.

La Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille, a parmi ses missions le soutien à la recherche dans le domaine de l'ophtalmologie. Elle est aidée par un Comité scientifique composé de professeurs d'ophtalmologie des 7 universités du pays et présidé par le professeur Jean-Jacques De Laey. En 2014, 7 jeunes chercheurs, sélectionnés par un jury international, ont reçu chacun un prix de la Fondation pour les aveugles à hauteur de 60 000 euros au total : Kristof Van Schil (Univ. Gent), Hanne Valgaeren (Univ. Antwerpen), Miriam Bauwens (Univ. Gent), Dany Salik (ULB), Davine Sinave (KUL), Tine Van Bergen (KUL), Jan Van Looveren (Univ. Antwerpen).

3.2. Représentation et interpellations.



La Ligue Braille a apporté son soutien à l'EBU Blind Date en plongeant les parlementaires dans la peau d'une personne aveugle.

Pour que les personnes handicapées visuelles puissent être autonomes et s'intégrer dans la vie sociale, professionnelle et culturelle, l'ensemble de la société se doit d'être inclusive. C'est pourquoi la Ligue Braille s'attelle à défendre leurs droits et leurs intérêts auprès des différents niveaux de pouvoir (locaux, régionaux, communautaires, fédéral ou européen). Notre association assure ainsi une présence active au sein de 27 instances consultatives et de décision dont : les Conseils consultatifs des personnes handicapées de différentes communes, le Conseil consultatif bruxellois des personnes handicapées, le Comité de gestion de l'Agence wallonne

pour l'intégration des personnes handicapées (AWIPH), le Conseil supérieur national des personnes handicapées, Brussels Regionaal Overleg, le Belgian Disability Forum (BDF), etc. Depuis début 2014, la Ligue Braille représente la Belgique au sein de l'European Blind Union. Durant l' « EBU Blind Date » en novembre, l'EBU a sensibilisé les parlementaires européens sur l'accessibilité – dans son acception la plus large – des personnes aveugles et malvoyantes. La Ligue Braille était présente et a notamment soutenu l'action via une campagne Twitter.

En Flandre, il n'y a malheureusement pas encore de concertation structurée entre les représentants des personnes handicapées et le gouvernement flamand. En 2014, les anciens membres du projet NOOZO (Niets Over Ons Zonder Ons – Rien sur nous sans nous), dont la Ligue Braille faisait partie, ont poursuivi leurs démarches auprès des responsables politiques pour qu'un conseil d'avis soit constitué dans cette région.



La Ligue Braille était présente durant la concertation entre le BDF et le Comité des Nations Unies.

En 2014, la Ligue Braille a poursuivi son travail en faveur de l'implémentation de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. En tant que membre du BDF, la Ligue Braille contribue à l'important travail de mise en conformité des législations avec les dispositions de la Convention. La Ligue Braille a collaboré avec le BDF pour la rédaction du rapport alternatif et des 21 recommandations formulées dans le cadre de l'implémentation de la Convention des Nations Unies. En septembre, la Belgique a entamé un dialogue constructif avec le

Comité des Nations Unies chargé des droits des personnes handicapées. En tant que membre du conseil d'administration du BDF, la Ligue Braille y était présente. Les participants ont discuté de la situation actuelle en ce qui concerne l'implémentation de la Convention. Dans son rapport final, le Comité constate que l'implémentation belge comporte encore différents manquements.

Dans le cadre des élections de mai 2014, la Ligue Braille a envoyé un mémorandum aux nouveaux formateurs. Par ce biais, il était demandé de tenir compte, lors des négociations, des problèmes spécifiques rencontrés quotidiennement par les personnes ayant un handicap visuel – et ce, tant au niveau régional que fédéral.

La « Semaine de la Ligue Braille » 2014 avait pour thème l'emploi des personnes déficientes visuelles. À cette occasion, la Ligue Braille a interpellé les responsables politiques pour que des mesures soient prises afin de favoriser l'inclusion des personnes aveugles et malvoyantes sur le marché de l'emploi.

Enfin, en Belgique, les seniors qui deviennent aveugles ou malvoyants après 65 ans ne reçoivent toujours pas d'aides financières pour l'acquisition de certaines aides techniques (vidéo-loupe, téléphone adapté, lecteur de CD DAISY, calculatrice parlante, etc.). Pour chercher des solutions à cette situation injuste, la



Les parlementaires régionaux et la presse ont été invités à une séance d'information lors du BrailleTech pour discuter de la discrimination à laquelle sont confrontées les personnes devenues handicapées après 65 ans.

Ligue Braille, en collaboration avec de nombreuses associations tant du secteur du handicap que du secteur des aînés, poursuit ses démarches auprès des ministres compétents. Pour l'ouverture du BrailleTech en octobre, la Ligue Braille a remis cette problématique sur le tapis en invitant les parlementaires concernés à une séance d'information. Présidant le groupe de travail, la Ligue Braille, avec les autres membres du groupe, s'efforce de défendre la nécessité d'une politique d'aide matérielle non liée à l'âge.

4. ILS AIDENT LA LIGUE BRAILLE.

L'action de la Ligue Braille en faveur des personnes déficientes visuelles n'est rendue possible que grâce à un réseau étendu de personnes qui nous apportent généreusement leur aide. Certaines ont décidé de nous offrir des compétences et du temps, d'autres de participer à la Tombola, de faire un don ou un legs ou encore de constituer un fonds dédié. Sachant que les subsides des pouvoirs publics ne couvrent que 21 % des besoins de la Ligue Braille, ces aides sont très précieuses et indispensables.

4.1. Les volontaires.

Enregistrement de livres, gestion des Clubs Braille, animation des stands lors des événements locaux, soutien pour les activités culturelles, vente de cartes de vœux (dont les bénéfiques sont affectés au financement partiel de notre Service social), aide dans le travail administratif,... voilà toute une série de tâches prises en charge par les nombreux volontaires de la Ligue Braille et nous les en remercions ! Le travail ne manque pas et le temps qu'ils nous consacrent est précieux.

En 2014, 428 volontaires se sont investis aux côtés de la Ligue Braille. 81 nouvelles personnes ont rejoint l'équipe, bienvenue à elles et encore merci !



Lors du BrailleTech, des volontaires nous ont aidés à accueillir les visiteurs.

4.2. Les donateurs et testateurs.

En 2014, plusieurs projets ont pu être développés grâce à la générosité de nos donateurs. La Ligue Braille remercie les donateurs et testateurs individuels, les organismes philanthropiques, les entreprises pour leur aide.

De nombreux souscripteurs ont participé à notre 64^{ème} Tombola. Celle-ci constitue une ressource indispensable au maintien des services mis gratuitement à la disposition des personnes handicapées visuelles. Les recettes de la Tombola 2014 serviront à accompagner les personnes aveugles et malvoyantes qui souhaitent trouver ou garder leur emploi.

De nombreuses personnes choisissent de nous aider en léguant tout ou une partie de leurs biens à la Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille. Elles assurent ainsi la pérennité de notre action en faveur des personnes aveugles et malvoyantes. Les legs constituent en effet la part la plus importante de nos ressources financières. Sans ces aides, de nombreux projets n'auraient pu voir le jour.

Suite aux aléas de la vie, certaines personnes n'ayant pas ou plus d'héritier direct ont la possibilité de perpétuer leur nom et l'œuvre de leur vie en constituant, de leur vivant ou par testament, un fonds dédié. La finalité et le nom donné à ces fonds sont déterminés en accord avec les donateurs. La Fondation pour les aveugles en assure gratuitement la gestion et le suivi (liste complète des fonds dédiés en annexe).

4.3. Les pouvoirs subsidants.

Les subsides des pouvoirs publics couvrent partiellement les besoins financiers de la Ligue Braille. Ils sont indispensables pour conseiller et accompagner les personnes déficientes visuelles dans les domaines de l'orientation, la formation, l'emploi, les activités culturelles, l'encadrement pédagogique, l'accompagnement et les loisirs. Merci aussi aux communes et aux provinces qui sont de plus en plus nombreuses à répondre à nos appels par une aide financière ou matérielle.

4.4. Les personnes et entreprises clientes.

La Ligue Braille offre certains services aux particuliers et aux entreprises. Ceux-ci permettent à la Ligue Braille de fournir du travail à des personnes déficientes visuelles tout en dégagant quelques bénéficiaires qui contribuent au financement de nos services aux personnes aveugles et malvoyantes.

Trois services sont disponibles :

- LBL Mailing gère l'envoi de courriers pour de nombreuses entreprises et institutions (personnalisation et pliage de documents, de feuilles et de brochures, mise sous enveloppes, mise sous film plastique, collage d'étiquettes d'adresses, de timbres, etc.) et propose également des tâches spécifiques telles que l'emballage et le déballage d'objets, la gravure de CD et de DVD, l'impression de cartes de visite ou d'invitations ou encore l'assemblage de différents documents dans des classeurs.
- Le Service de transcription offre la possibilité de produire du braille pour des responsables politiques, des restaurants ou des entreprises pharmaceutiques afin de transcrire en braille des messages mis à la disposition du public (menu en braille, boîtes de médicaments, etc.).
- La chaiserie réalise du cannage et du rempaillage pour toutes sortes de fauteuils, bergères, sièges, etc. En 2014, 242 pièces sont passées entre les mains expertes des artisans aveugles.

La Ligue Braille remercie tous ceux qui ont sollicité ses services en 2014.

5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES.

En 2015, une fois de plus, la Ligue Braille aura à relever de très nombreux défis.

Le nombre de personnes aveugles et malvoyantes aidées par la Ligue Braille augmente chaque année. Pour répondre à cette demande, nous aurions besoin de moyens financiers supplémentaires. Or que constatons-nous ? Dans l'actuel contexte d'économies budgétaires, les subsides octroyés au secteur social connaissent plutôt une diminution. Par ailleurs, si les ressources provenant de la générosité de la population constituent l'essentiel de nos revenus, elles sont, par définition, fluctuantes et donc difficiles à prévoir. En conséquence, en 2015, pour répondre aux sollicitations grandissantes de notre public, il va falloir au sein de la Ligue Braille même redoubler d'efforts, d'efficacité, d'imagination. Pour cela, notre association peut heureusement compter sur le professionnalisme et la motivation de son personnel ainsi que sur l'enthousiasme et le soutien de ses bénévoles, qui, nous l'espérons, seront encore plus nombreux l'année prochaine pour réussir ce défi.

Deuxième chantier : être en phase avec la révolution numérique et suivre le développement des dernières avancées technologiques. De nouvelles formations – sur les tablettes, les liseuses, les applications, les smartphones, etc. – amélioreront encore l'autonomie de nos membres, tout en réduisant la fracture numérique entre le monde des voyants et des personnes déficientes visuelles.

En 2015, notre association placera davantage sous les projecteurs une partie importante du public auquel elle s'adresse : les personnes malvoyantes. En mettant l'accent sur les services qui leur sont destinés, la Ligue Braille espère les inciter à bénéficier pleinement de son soutien et de ses activités. Elle souhaite également sensibiliser les personnes malvoyantes à la nécessité de démarrer l'apprentissage de compétences spécifiques le plus tôt possible. Dans ce contexte, nous nous réjouissons de l'ouverture de notre Labo de lumière. Ce nouveau service permettra aux personnes malvoyantes de profiter d'une consultation individuelle afin de définir le type d'éclairage qui leur permettra de réaliser plus facilement leurs activités quotidiennes (travail, lecture, cuisine, etc.).

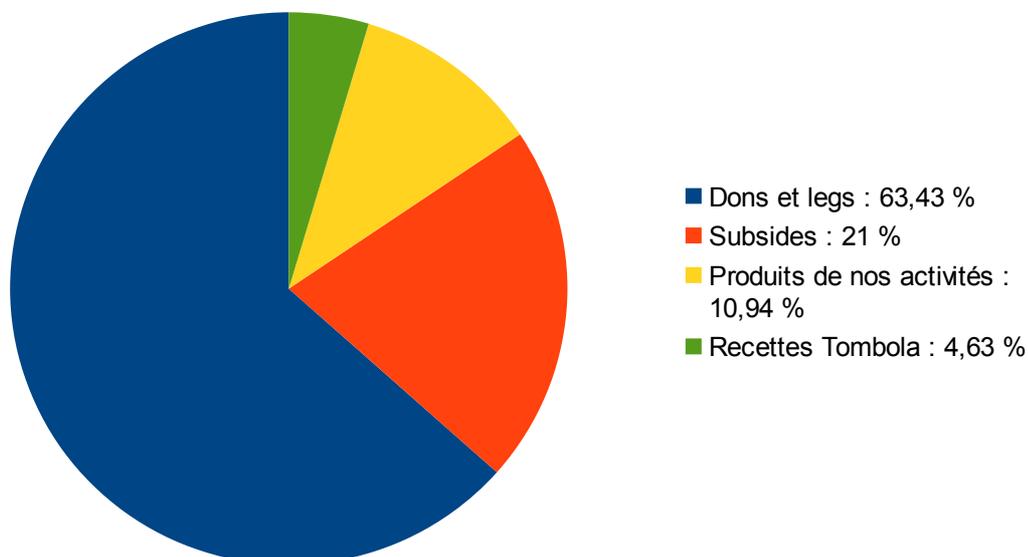
La Ligue Braille a encore d'autres raisons de se réjouir : pour répondre au souhait testamentaire d'une habitante de Geel, nous allons ouvrir une antenne régionale dans sa ville ! La Ligue Braille s'efforce en effet de rapprocher au maximum ses services de ses membres. Grâce à cette nouvelle antenne, les personnes déficientes visuelles de la province d'Anvers auront désormais deux points de rendez-vous avec la Ligue Braille.

Enfin, l'association entend continuer à œuvrer à la défense des intérêts des personnes aveugles et malvoyantes. Dans cette optique, elle les représentera au sein de nombreuses organisations et assemblées, ainsi qu'au niveau politique. L'association continuera à veiller au bon déroulement du transfert des compétences dans le cadre de la sixième réforme de l'État. Elle suivra aussi de près la mise en œuvre de la convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

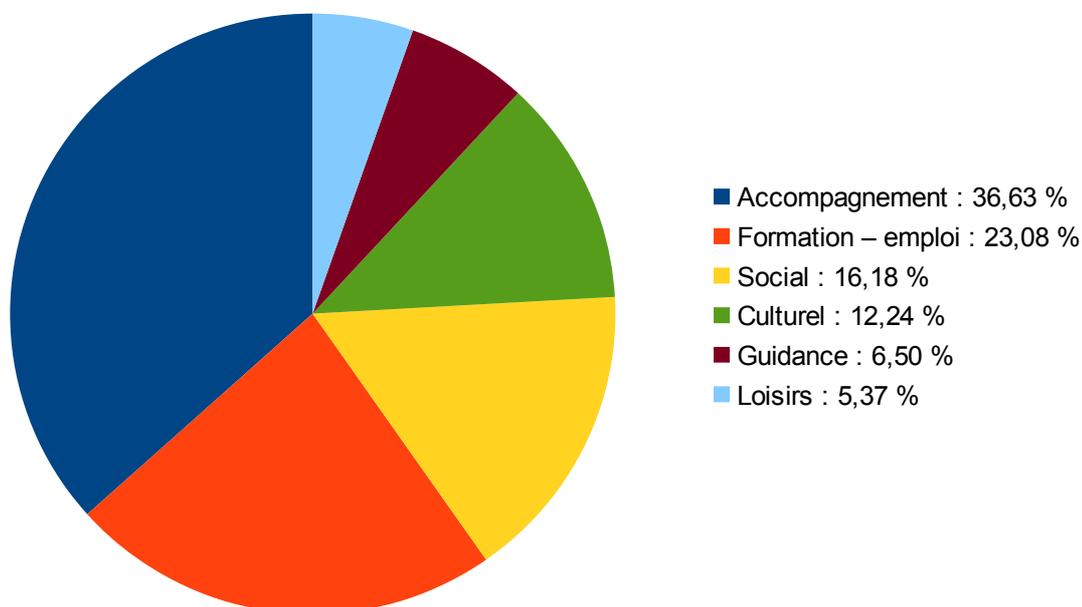
6. QUELQUES CHIFFRES.

Les chiffres ci-dessous illustrent de façon complémentaire le travail de notre organisation.

Source de financement de l'ensemble des activités de la Ligue Braille en faveur des personnes aveugles et malvoyantes :



Chaque euro affecté aux services d'aide aux personnes aveugles et malvoyantes est réparti comme suit :

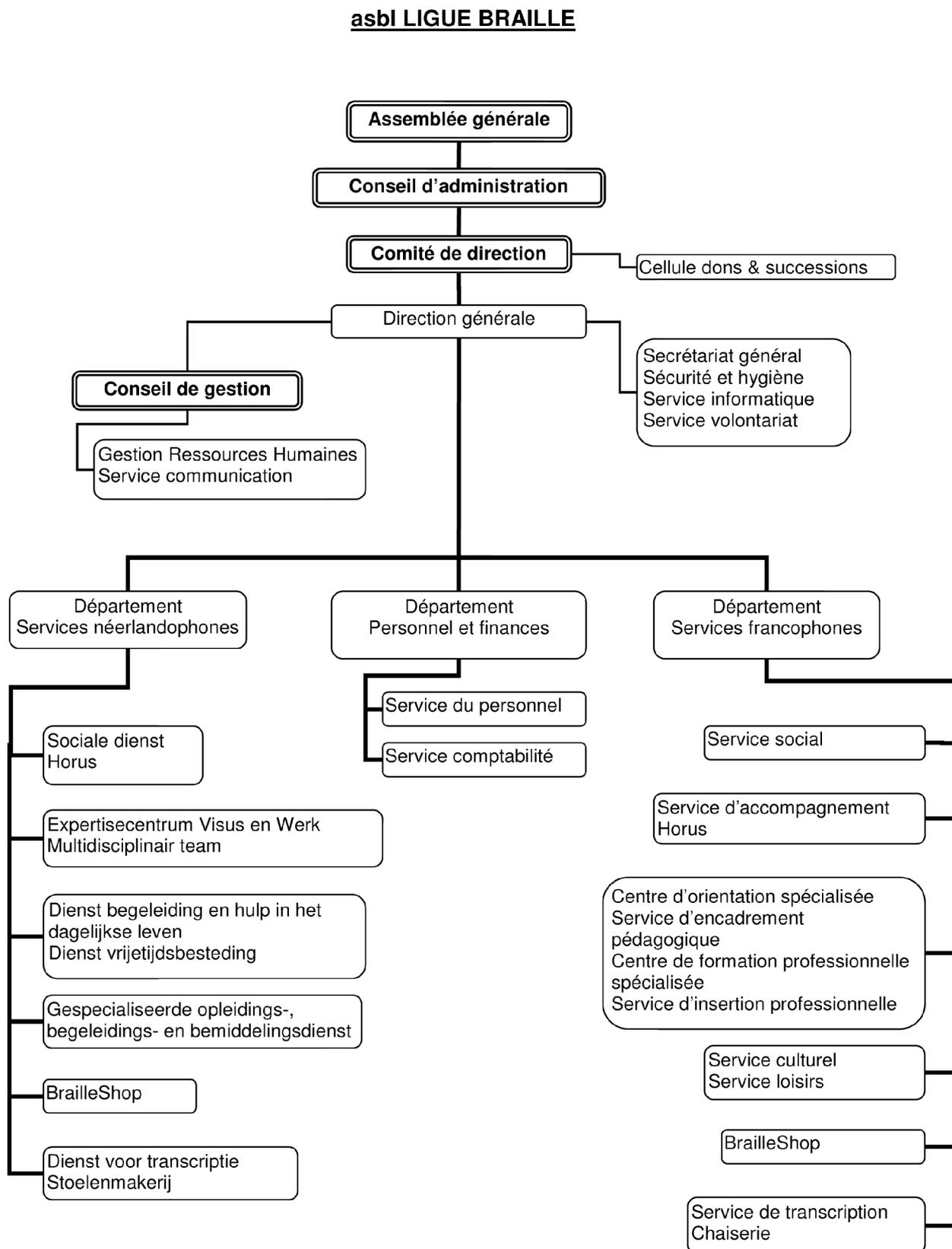


Les comptes de l'asbl Ligue Braille ainsi que de la Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille et des asbl satellites de la Ligue Braille ont été contrôlés par la SCPRL Yves Merlin, réviseurs d'entreprises.

Ce rapport d'activités a été approuvé le 30 avril 2015 par l'Assemblée générale de la Ligue Braille.

ANNEXES.

A. Structure de la Ligue Braille.



B. Composition du Conseil d'administration (au 31 décembre 2014).

Michel BERLO
Bernard DEWANDRE
Guy DE WILDE
Raoul DUTRY
Paul FAMAHEY
Marcel FLORIZOONE
Marc GIBOUX
Claude JOTTRAND
Luc LION
Jacques VAN BELLINGHEN
Thierry VAN BOXMEER
Alain VAN CAUTEREN
Henri van der VAEREN

Fonctions honoraires :

Adèle BERLO-CHALON (Administratrice honoraire)
Jeanine BOURLARD (Administratrice honoraire)
Jacques DAVER (Administrateur honoraire)
René DEVILLEZ (Administrateur-Vice-Président et Secrétaire général honoraire)
Marc GIBOUX (Président honoraire)
Jean-Paul HERBECQ (Administrateur et Président honoraire)
Alex HOEBEKE (Administrateur honoraire)
Pierre LECOCQ (Administrateur honoraire)
Felix MERTENS (Administrateur honoraire)
Thierry VAN BOXMEER (Président honoraire)
Jan VAN NULAND (Administrateur honoraire)

C. Membres du Comité de direction (au 31 décembre 2014).

Michel BERLO, Président
Bernard DEWANDRE, Secrétaire général adjoint
Guy DE WILDE, Vice-président et Trésorier
Marcel FLORIZOONE, Vice-président et Trésorier adjoint
Marc GIBOUX, Secrétaire général
Michel MAGIS, Directeur de la Ligue Braille

D. Conseillers du Comité de direction (au 31 décembre 2014).

Pierre-B. BAREEL
René DEVILLEZ

E. ASBL satellites.

La Ligue Braille est membre permanent d'associations typhlophiles à la création desquelles elle a participé.

- **CAPAM asbl (Centre d'aide aux personnes aveugles et malvoyantes)** a pour but d'assurer, dans la Région de Bruxelles-Capitale, le premier accueil des personnes aveugles et malvoyantes de plus de 65 ans, l'analyse de leur situation, leur accompagnement et le suivi de leurs demandes.
- **SCWBS vzw (Sociaal-cultureel werk voor blinden en slechtzienden)** développe diverses initiatives dans le but d'accroître l'autonomie et l'intégration sociale des personnes aveugles et malvoyantes.
- **CETAM asbl (Centre de transcription pour aveugles et malvoyants)** se charge de rendre l'information écrite accessible aux personnes aveugles et malvoyantes par la production de supports adaptés (sonores, en braille, en grands caractères ou numériques).
- **LB asbl (Les Amis de Louis Braille)** réalise, selon des méthodes artisanales, le cannage et le rempaillage de sièges ainsi que la reliure de livres en braille et en grands caractères.

Pour ces deux dernières asbl, dans un souci de rationalisation, les activités sont désormais effectuées par les services de l'asbl Ligue Braille.

F. Fondation pour les aveugles.

Reconnue d'utilité publique par arrêté royal du 19 avril 2006, la Fondation pour les aveugles, fondation de la Ligue Braille pour les personnes aveugles et malvoyantes, s'est fixée 4 missions :

- Aider les personnes aveugles et malvoyantes via un soutien matériel et financier à l'asbl Ligue Braille.
- Soutenir la recherche scientifique en primant des projets de recherche en ophtalmologie.
- Prévenir et sensibiliser le public grâce à des campagnes d'information.
- Gérer et contrôler gratuitement l'utilisation des fonds dédiés et des fonds qui lui sont légués.

Membres du Comité scientifique (au 31 décembre 2014) :

Professeur Monique CORDONNIER (ULB, Hôpital Erasme)
Professeur émérite Jean-Jacques DE LAEY, président (UZ Gent)
Professeur Patrick DE POTTER (UCL)
Professeur Philippe KESTELYN (UZ Gent)
Professeur Laurence POSTELMANS (CHU Brugmann)
Professeur Jean-Marie RAKIC (CHU Liège)
Professeur Werner SPILEERS (UZ Leuven)
Professeur Marie-José TASSIGNON (UZ Antwerpen)
Professeur François WILLERMAIN (CHU Saint-Pierre)

G. Fonds dédiés.

Fonds Agnès.

Accès à la lecture et à l'information pour les personnes aveugles et malvoyantes.

Fonds Christophe.

Intervention financière dans l'achat de petites aides techniques du BrailleShop.

Fonds Jules Legardien.

Financement des activités d'apprentissage de la cuisine, du braille, de la locomotion à la longue canne blanche pour favoriser l'autonomie des personnes aveugles ou malvoyantes.

Fonds Hubert Ouvry.

Octroi de bourses d'études aux personnes aveugles et malvoyantes.

Fonds Roger Roovers.

Intervention dans le coût des transcriptions de cours et autres documents pour les étudiants lorsque ces coûts ne sont pas pris en charge par les pouvoirs subsidiaires.

Fonds Ruthy.

Financement des premières cannes blanches offertes aux personnes aveugles et malvoyantes.

Fonds Robert Van Assche et Anna Van Crombrughe.

Remise de prix à des personnes aveugles méritantes.

Fonds Mélanie Van Sichem (dit Fonds Daisy).

Intervention dans le financement des lecteurs Daisy acquis par les personnes aveugles ou malvoyantes de plus de 65 ans et intervention dans l'acquisition de certaines aides techniques.

L'utilisation de ces Fonds est contrôlée et gérée gratuitement par la Fondation pour les aveugles.

H. La Ligue Braille est active dans tout le pays.



1. Bruxelles (siège social)

Rue d'Angleterre 57
1060 Bruxelles
T. 02 533 32 11

2. Ath

Rue de la Station 41 / 2
7800 Ath
T. 068 33 54 50

3. Charleroi

Boulevard Tirou 12
6000 Charleroi
T. 071 32 88 22

4. Libramont

Avenue de Bouillon 16 A
6800 Libramont
T. 061 23 31 33

5. Liège

Rue des Guillemins 63
4000 Liège
T. 04 229 33 35

6. Namur

Rue de la Croix-Rouge 31 / 7
5100 Jambes
T. 081 31 21 26

7. Antwerpen

Frankrijklei 40
2000 Antwerpen
T. 03 213 27 88

8. Gent

Kortrijksesteenweg 344
9000 Gent
T. 09 220 58 78

9. Hasselt

Leopoldplein 25 / 3
3500 Hasselt
T. 011 21 58 88

10. Kortrijk

Minister Tacklaan 35 / 01
8500 Kortrijk
T. 056 20 64 60

11. Leuven

Fonteinstraat 133 / 0001
3000 Leuven
T. 016 20 37 97